FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

CAMAIEU
Association
Siège social : 25 Avenue des Motelles
78920 ECQUEVILLY

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

******

CAMAIEU
Association
Siège social : 25 Avenue des Motelles
78920 ECQUEVILLY

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

******

A l'Assemblée Générale de l'association CAMAIEU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMAIEU, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliquées sur la comptabilisation des subvention en particulier sur la césure des exercices et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 25 mars 2024

FITECO,
Commissaire aux Comptes

Yannick GESLIN
Associé

CAMAIEU
Association
Siège social : 25 Avenue des Motelles
78920 ECQUEVILLY

_____

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

******

ASSOCIATION CAMAIEU

25 avenue des Motelles
78920 ECQUEVILLY

RESULTATS CUMULES 2023

ALLIANCE EXPERTISE
3 rue de l'Arrivée - Tour CIT - Bureau 710
75749 PARIS CEDEX 15
Tél. : 01.44.23.80.70
Fax : 01.44.23.77.76
e-mail : alliance.expertise75@orange.fr

ASSOCIATION CAMAÏEU

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	EXERCICE 2023 BRUT	EXERCICE 2023 AMORT.& PROVIS. (à déduire)	EXERCICE 2023 NET	EXERCICE 2022 NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 446,47	2 446,47		
Fonds commercial (1)				
Autres	2 743,00	1 753,51	989,49	1 903,82
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	58 184,39	52 302,84	5 881,55	8 256,14
Autres	101 487,40	92 267,14	9 220,26	11 712,09
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	43,00		43,00	43,00
TOTAL I	**164 904,26**	**148 769,96**	**16 134,30**	**21 915,05**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	314,96		314,96	
Créances :				
Créances usagers et comptes rattachés	15 732,29	743,44	14 988,85	19 420,75
Autres	279 958,69		279 958,69	200 449,11
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	295 537,61		295 537,61	369 827,45
Charges constatées d'avance (3)	2 835,08		2 835,08	2 605,40
TOTAL III	**594 378,63**	**743,44**	**593 635,19**	**592 302,71**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+I+III+IV+V+VI)	**759 282,89**	**149 513,40**	**609 769,49**	**614 217,76**
(1) Droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				
(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part.				

ASSOCIATION CAMAÏEU

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
FONDS PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatif avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation (à détailler)		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserve pour projet de l'entité	5 000,00	5 000,00
Autres	50 765,74	50 765,74
Report à nouveau (a)	329 509,21	327 911,00
Résultat comptable de l'exercice (b)	15 694,56	1 598,21
Situation nette	**400 969,51**	**385 274,95**
Subventions d'investissement (renouvelables)	5 973,38	6 505,69
Provisions règlementées	720,22	720,22
TOTAL I	**407 663,11**	**392 500,86**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL II		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	60 225,92	81 032,48
TOTAL III	**60 225,92**	**81 032,48**
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	10 737,12	13 284,57
Dettes fiscales et sociales	122 691,65	119 185,98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 451,69	8 213,87
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	**141 880,46**	**140 684,42**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**609 769,49**	**614 217,76**
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	141 880,46	140 684,42
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'une perte
(c) Dettes sur achats ou prestations de services
(d) A l'exception, pour application de (1) des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

CUMUL ASSOCIATION CAMAIEU

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 300,00	2 210,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	485 552,02	447 807,64
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	345 918,18	332 773,91
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 072,56	11 700,79
Utilisations des fonds dédiés		3 200,00
Autres produits	25 533,15	24 289,62
Total I	**884 375,91**	**821 981,96**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	165 126,04	146 754,45
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	34 579,26	43 085,54
Salaires et traitements	501 191,73	493 518,21
Charges sociales	142 394,23	150 708,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 470,59	11 333,99
Dotations aux provisions	5 009,44	10 408,92
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 793,18	1 656,11
Total II	**856 564,47**	**857 465,65**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**27 811,44**	**-35 483,69**

PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III		
CHARGES FINANCIERES		

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**27 811,44**	**-35 483,69**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 932,31	37 081,90
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	**3 932,31**	**37 081,90**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	16 049,19	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	**16 049,19**	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-12 116,88**	**37 081,90**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les sociétés (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	**888 308,22**	**859 063,86**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**872 613,66**	**857 465,65**
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	**15 694,56**	**1 598,21**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	7 042,40	7 115,71
Bénévolat		
TOTAL	**7 042,40**	**7 115,71**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	7 042,40	7 115,71
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	**7 042,40**	**7 115,71**

ASSOCIATION CAMAÏEU

25 avenue des Motelles

78920 ECQUEVILLY

ANNEXE AU BILAN
EXERCICE 2023

ALLIANCE EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
3 rue de l'Arrivée - Tour CIT - Bureau 710
75749 PARIS CEDEX 15
Tél. : 01.44.23.80.70 - Fax : 01.44.23.77.76
e-mail : alliance.expertise75@orange.fr

ASSOCIATION CAMAÏEU

TOTAL DU BILAN	**609 769,49**
TOTAL DES PRODUITS	**888 308,22**
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent)	**15 694,56**

L' exercice couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, et a une durée de 12 mois.
Cette annexe, composée des notes et tableaux indiqués dans le sommaire ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés par le conseil d'administration ont été élaborés et présentés en vertu de l'article L612-4 du code de commerce et conformément aux règles édictées par les règlements ANC des Normes Comptables n° 2014-03 relatifs au plan comptable n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	N° de page
I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	1
. Secteur d'activité	
II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS	2 et 3
. Règles et méthodes comptables	
. Calcul des amortissements et des provisions	
III - NOTES SUR LE BILAN	4 à 8
. Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé	
. Amortissements	
. Provisions	
. Fonds dédiés	
. Etat des créances et des dettes classées selon leur date d'échéance	
. Produits à recevoir et charges à payer	
. Charges et produits constatés d'avance	
IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS	9

Les éléments d'information prévus dans l'annexe de base qui ne sont applicables à la présente entreprise ne seront pas reproduits ci-après.

I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

SECTEUR D'ACTIVITE

Crèche associative - Relais Parents Enfants - Lieu d'accueil enfants parents

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition), ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

. Matériel et outillage	3 ou 5 ans
. Matériel de bureau et informatique	3 ou 5 ans
. Autres matériels	5 ou 10 ans
. Mobilier	3, 5 ou 10 ans

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurent au bilan pour:	**720,22**
dont Réserve de trésorerie:	
dont Différences de réalisation d'élément d'actif :	720,22

Ces dernières représentent la différence cumulée entre les valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés, et leurs prix de cession.
La contrepartie de ces provisions a été inscrite aux comptes de résultat.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROVISION POUR CONGES A PAYER

Les montants comptabilisés au 31/12/2023 sont les suivants:

Comptes	Au 31/12/2022	Variation +	Variation -	Au 31/12/2023
Multi accueil				
- 428200	41 143	46 704	41 143	46 704
- 438200	11 519	13 077	11 519	13 077
- 448200	3 703	4 205	3 703	4 205
R.P.E.				
- 428200	1 807	2 212	1 807	2 212
- 438200	632	774	632	774
- 448200	181	221	181	221
Totaux Provision N	58 985	67 193	58 985	67 193

La valorisation de la provision pour congés à payer, a été calculée d'après le solde des droits acquis non soldés au 31 décembre 2023

Les charges sociales et fiscales sont calculées avec le taux de charges moyen constaté au 31/12/2023

ASSOCIATION CAMAÏEU

III - NOTES SUR LE BILAN

MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

	A l'ouverture	Acquisitions	Diminutions	A la clôture
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles	5 189,47			5 189,47
. Terrains				
. Constructions				
. Installations techniques, matériel et outillage	57 965,54	218,85		58 184,39
. Autres immobilisations corporelles	101 218,36	470,99	201,95	101 487,40
. Immobilisations corporelles en cours				
. Immobilisations financières	43,00			43,00
TOTAUX	**164 416,37**	**689,84**	**201,95**	**164 904,26**

TOTAL DES MOUVEMENTS NETS : 487,89

AMORTISSEMENTS

	A l'ouverture	Dotations	Reprises	A la clôture
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles	3 285,65	914,33		4 199,98
. Terrains				
. Constructions				
. Installations techniques, matériel et outillage	49 709,40	2 593,44		52 302,84
. Autres immobilisations corporelles	89 506,27	2 962,82	201,95	92 267,14
TOTAUX	**142 501,32**	**6 470,59**	**201,95**	**148 769,96**

ASSOCIATION CAMAÏEU

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	A l'ouverture	Dotations	Reprises	A la clôture
Multi accueil - Subvention C.A.F.	6 505,69	2 700,00	3 607,31	5 598,38
R.P.E. - Subvnetion C.A.F.		600,00	225,00	375,00
TOTAUX	**6 505,69**	**3 300,00**	**3 832,31**	**5 973,38**

PROVISIONS

	A l'ouverture	Dotations	Reprises	A la clôture
Provision pour amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	720,22			720,22
Provisions pour risques et charges	81 032,48	4 266,00	25 072,56	60 225,92
Provisions clients et comptes rattachés				
TOTAUX	**81 752,70**	**4 266,00**	**25 072,56**	**60 946,14**

Dont :

Résultat d'exploitation	-20 806,56
Résultat financier	
Résultat exceptionnel	

RESERVES

	A l'ouverture	Dotations	Reprises	A la clôture
Excédent affecté à l'investissement	22 716,76			22 716,76
Réserves couverture du FDR	28 048,98			28 048,98
Projet associatif - L.A.E.P.	5 000,00			5 000,00
TOTAUX	**55 765,74**			**55 765,74**

FONDS DEDIES

	A l'ouverture	Dotations	Reprises	A la clôture
TOTAUX				

ASSOCIATION CAMAÏEU

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

a) Montant total des créances		**295 690,98**
A moins d'un an	295 690,98	
A plus d'un an		
b) Montant total des dettes		**141 880,46**
A moins d'un an	141 880,46	
A plus d'un an et moins de 5 ans		
A plus de 5 ans		

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

a) Produits à recevoir		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		**278 418,20**
b) Charges à payer		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**8 249,22**
Dettes fiscales et sociales		**90 566,72**
Dont provisions pour congés à payer	48 916,00	
Charges sociales s/prov. C.P.	13 851,00	
Charges fiscales s/prov. C.P.	4 426,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		**524,07**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

a) Total des charges constatées d'avance		**2 835,08**
Exploitation	2 835,08	
Hors exploitation		
b) Total des produits constatés d'avance		
Exploitation		
Hors exploitation		

VI - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

CHARGES SUPPLETIVES :

Les moyens mis à disposition à titre gracieux par la Commune d'Ecquevilly au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à :

- Multi Accueil	6 157,21 €
- Relais Parents Enfants	835,33 €
- L.A.E.P.	49,86 €